

# GUIDE PRATIQUE BP JEPS AGFF



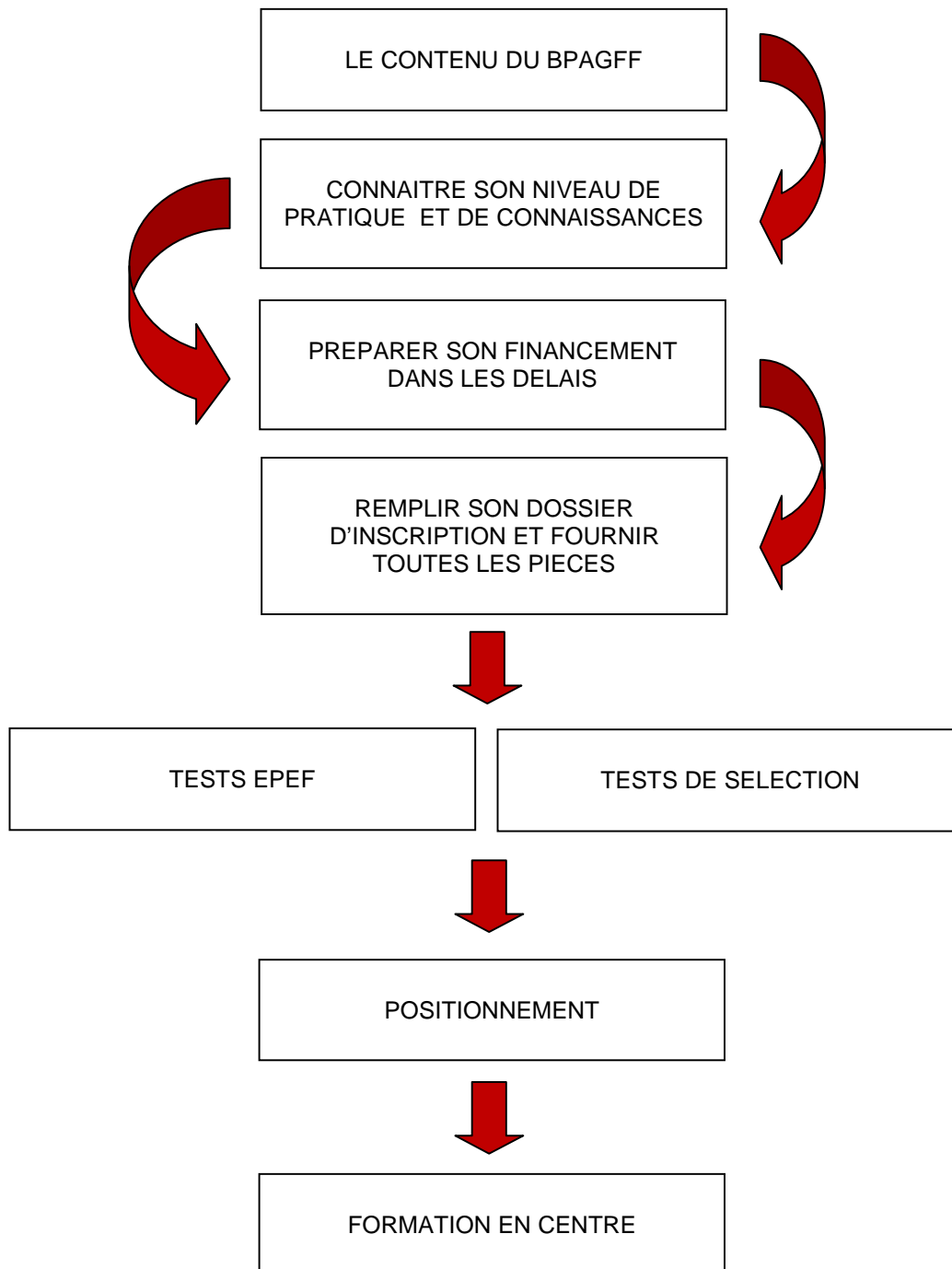
## Mention C

**« Forme en Cours Collectifs »**

## Mention D

**« Haltères, Musculation et Forme sur plateau »**

## PLAN DU GUIDE



**Attention :** Ce guide ne comprend pas les détails des formations proposées par Esciencia. Pour connaître les dates et spécificités de chacune, reportez vous aux guides de présentation BP AGFF (Bretagne ou Picardie / Ile de France)

## LE CONTENU DU BPAGFF

L'architecture est la même pour toutes les écoles de formations, seules les UC 10 (ou UCA) sont spécifiques selon les organismes.

Les UC (unités capitalisables) sont des ensembles de compétences, organisées selon la formulation « Etre Capable de... ». Ce ne sont pas des Unités de Formation, étudiées les unes après les autres. Une période de formation, ou même un cours, se rapportera à des compétences contenues dans des UC différentes.

### UC communes aux mentions C et D

- UC 1 Etre capable de communiquer dans les situations professionnelles
- UC 2 Etre capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
- UC 3 Etre capable de préparer et d'évaluer un projet d'animation
- UC 4 Etre capable de participer au fonctionnement de la structure
- UC 5 Etre capable de préparer une action d'animation dans les activités de la Forme
- UC 6 Etre capable d'encadrer une ou plusieurs personnes dans l'animation des activités de la Forme

### UC spécifiques à la mention C (Forme en cours collectifs)

- UC7C Etre capable de mobiliser les connaissances utiles à la conduite des activités de la Forme « en cours collectifs »
- UC8C Etre capable de conduire une action éducative dans les activités de la Forme « en cours collectifs »
- UC9C Etre capable de maîtriser les techniques des activités de la Forme « en cours collectifs »

### UC spécifiques à la mention D (Haltères, musculation et forme sur plateau)

- UC7D Etre capable de mobiliser les connaissances utiles à la conduite des activités de la Forme « sur plateau »
- UC8D Etre capable de conduire une action éducative dans les activités de la forme « sur plateau »
- UC9D Etre capable de maîtriser les techniques des activités de la Forme « sur plateau »

**UC d'Adaptation UCA ou UC10** (différentes selon les écoles pour une adaptation au marché de l'emploi local. Chez Esciencia les UCA sont :

**BRETAGNE** : UC 10 Etre capable de prodiguer des conseils relatifs à la prévention et à la santé via l'activité physique et l'alimentation

**PICARDIE/IDF** : UC 10 Etre Capable d'initier, développer et pérenniser des activités de forme dans une logique de prévention et de lutte contre l'isolement des seniors

**CONNAITRE SON NIVEAU DE  
PRATIQUE ET DE CONNAISSANCES**

PRATIQUER POUR SOI OU EN FAIRE SA  
PROFESSION NE DEMANDE PAS LE MEME  
NIVEAU DE CONDITION PHYSIQUE

LE BP AGFF est un diplôme professionnel permettant de justifier de compétences auprès des pratiquants de la discipline sportive concernée.

Comme un moniteur d'auto école qui explique aux personnes comment conduire, vous allez, une fois titulaire de votre diplôme, expliquer aux pratiquants comment utiliser les appareils et suivre des cours collectifs dans un club de remise en forme, en fonction de leurs objectifs, leurs conditions physiques.

Il vous faudra donc, déjà, connaître et exécuter correctement les principaux mouvements de musculation, savoir suivre la plupart des cours de fitness et avoir quelques bases sur le corps humain pour pouvoir comprendre plus facilement le contenu des cours.

**Il est important avant de vouloir suivre la formation :**

1. de connaître vous-même le fonctionnement et l'utilité des différents appareils et pratiques dans un club de forme.
2. d'être conscient de votre niveau de pratique et des connaissances basiques que vous avez sur la musculation, le cardiotraining et la pratique des cours collectifs.

On n'apprend pas à un moniteur d'auto école, lorsqu'il passe son diplôme, à conduire, mais comment apprendre aux autres à conduire !

Le rôle de la formation est d'améliorer vos connaissances de pratiquants de l'activité, pour les transformer en compétences professionnelles afin de vous permettre d'expliquer aux pratiquants comment, et pourquoi, faire les exercices.

**PREPARER SON FINANCEMENT  
DANS LES DELAIS**

CERTAINES DEMARCHES SE FONT DES  
L'ANNEE PRECEDANT VOTRE INSCRIPTION

Plusieurs dispositifs existent pour vous permettre de financer votre formation. Les principaux sont présentés ci-dessous ; d'autres sont cumulables, d'autres sont spécifiques à votre région.

**Nous vous conseillons de vous renseigner**, selon votre situation, **avant l'envoi de votre dossier d'inscription.**

***Si vous résidez ou travaillez sur une zone urbaine sensible (ZUS) :***

Vous pouvez bénéficier d'une aide financière à la formation dans le cadre du dispositif « Parcours Animation Sport » (PAS). Participations financières du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (s'adresser auprès de la DRJS ou DDJS de votre domicile).

***Si vous souhaitez conjuguer emploi et formation :***

- Si vous avez entre 16 et 25 ans, vous pouvez bénéficier :
- du **contrat de professionnalisation** ou du **contrat d'accompagnement à l'emploi (C.A.E)**.  
Se renseigner auprès des organismes suivants : Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP), Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (DDJS) du lieu de votre habitation, ANPE, Mission locale, Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO), établissements de formation en alternance.

Une fois renseigné sur ce procédé, vous devrez effectuer des recherches et démarches auprès des employeurs (clubs de fitness), de la même façon que si vous deviez le faire pour en emploi.

- Si vous êtes salarié (e), vous pouvez bénéficier :
- Congé individuel de formation (CIF) : après accord de l'employeur, la formation peut être prise en charge par le FONGECIF.  
Les renseignements doivent être pris auprès de votre employeur, et après accord de ce dernier, la formation peut être prise en charge.

**PREPARER SON FINANCEMENT  
DANS LES DELAIS**

***Si vous êtes demandeur d'emploi :***

- **Allocation de retour à l'emploi** : la formation professionnelle a pour but de favoriser la reprise d'activité pour des personnes qui connaissent des difficultés sur le marché du travail ou qui souhaitent engager une reconversion professionnelle. Le financement d'une formation peut être soumis à plusieurs conditions selon les organismes sollicités (ASSEDIC, REGION...).

Se renseigner : auprès de l'agence locale pour l'emploi (ALE) ou pour les bénéficiaires du PARE : auprès de l'ASSEDIC avant d'être convoqué par l'ANPE ou pour les personnes percevant le RMA et pouvant bénéficier d'un contrat avenir : auprès du Conseil Général de votre département.

***Si vous êtes sportif de haut niveau :***

Vous pouvez bénéficier de dispositifs spécifiques en matière d'insertion professionnelle. Pour de plus amples informations vous pouvez prendre contact avec le correspondant sport de haut niveau de votre Direction Régionale Jeunesse et Sport dont relève votre lieu de domiciliation.

***Si vous financez vous-même votre formation :***

Vous pourrez bénéficier de facilités de paiement par trimestre et éventuellement poursuivre en parallèle des démarches pour obtenir des aides supplémentaires.

**REEMPLIR SON DOSSIER  
D'INSCRIPTION ET FOURNIR  
TOUTES LES PIÈCES**

**RELISEZ PLUSIEURS FOIS VOTRE  
DOSSIER (FAITES LE RELIRE) ET  
VERIFIER QUE VOUS AVEZ TOUTES  
LES PIÈCES DEMANDEES !**

Le dossier d'inscription est le premier lien entre vous et Esciencia, il nous permet de mieux vous connaître, d'avoir une idée sur vos niveaux de connaissances, de pratiques, de vécu professionnel, scolaire et sportif, afin de permettre ensuite une meilleure individualisation de votre formation.

Il se compose de plusieurs parties, dont les plus importantes sont :

### **ETAT CIVIL**

Vos noms, âges, profession, poids...les renseignements habituels. Le poids sert à calculer les charges des épreuves de musculation, pour déterminer les barèmes de chacun.... ne trichez pas nous vous ferons passer sur la balance le jour des tests !

### **VECU PROFESSIONNEL SCOLAIRE et SPORTIF**

En fonction des niveaux et expériences de chacun, nous pourrons prendre en compte l'ensemble des candidats pour adapter au mieux l'individualisation des parcours durant le positionnement (vous verrez dans quelques pages ce que c'est)

### **CHOIX DES EPREUVES** (*inscription différente entre Bretagne et Picardie/IdF*)

Vous devrez choisir (pour la musculation) un exercice parmi le squat, le développé couché ou les tractions comme exercice de performance.

Un tirage au sort, avec les deux exercices non choisis, sera effectué pour déterminer lequel servira pour l'épreuve de démonstration.

### **DEMANDE D'ALLEGEMENT FORMATION**

Vous avez déjà un autre BP, un BE, d'autres diplômes, ce formulaire vous permettra de justifier des dispenses, uniquement prévues par la législation, en fonction de ceux-ci. La dispense (comme son nom l'indique) vous octroie la correspondance de l'UC s'y rapportant (ex : UC 1, 2, 3 pour un BP ou un BE)

De la même manière, si vous vous estimez déjà compétent, dans certains domaines, vous pouvez demander à être allégé de certaines parties de la formation, sur les UC s'y rapportant.

Attention : Contrairement à la dispense, l'allègement ne vous donne pas l'UC, vous devrez passer l'épreuve !

### **PIECES A FOURNIR**

Que ce soit le certificat médical, votre PSC1 ou AFPS, les photocopies des diplômes, toutes ces pièces seront exigées pour pouvoir rentrer en formation. Vérifiez bien que vous les avez fournies dans votre dossier d'inscription !

## TESTS EPEF

VOUS POUVEZ PASSER LES TESTS EPEF DANS UN AUTRE ORGANISME QUE CELUI OU VOUS PASSEREZ LES TESTS DE SELECTION

### EPEF : EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION

Les EPEF sont la première phase des tests de sélection, elles représentent le minimum « technique » requis pour pouvoir accéder à la formation du BP AGFF.

**Le candidat devra passer d'abord passer les tests EPEF, et les obtenir, pour pouvoir ensuite accéder aux tests de sélection.**

Les épreuves sont spécifiques à chaque mention (voir dossier d'inscription) et ne sont pas cumulables, l'échec à une seule des épreuves des tests est éliminatoire, il n'y a pas de compensation avec les résultats dans une autre épreuve.

La possession d'une attestation de réussite aux tests EPEF (valable 3 ans) donne le droit de se présenter directement aux tests de sélection de tout centre de formation au BP JEPS figurant parmi les organismes habilités par l'Etat.

Si vous n'êtes pas sélectionnés pour cette session vous pourrez soit postuler dans un autre organisme (n'importe où en France) soit vous représenter l'année suivant directement aux tests de sélection.

**RAPPEL BRETAGNE :** Le test Luc Léger sert de départage des candidats en fonction du palier atteint en cas d'un nombre insuffisant de place

Donc si vous êtes déjà titulaire de l'attestation de réussite aux tests des exigences préalables, quelle que soit la mention (C ou D), ceci n'est pas une obligation, mais nous vous conseillons de vous présenter à l'épreuve qui sera organisée, durant les tests EPEF, afin d'augmenter votre capital de points pour optimiser vos chances d'être sélectionnés, en cherchant à atteindre le palier maximal !

### **PARTICULARITE PICARDIE / IDF :**

1° l'inscription se fait via la DRDJS d'Amiens en envoyant directement le dossier VETP auprès de leurs services.

2° les tests des EPEF sont gratuits, seuls les tests de sélection sont facturés 20 € aux candidats.

## TESTS DE SELECTION

Une fois les tests EPEF réussis, la phase suivante avant d'être retenu pour entrer en formation passe par des tests de sélection spécifiques.

Contrairement aux exigences préalables à l'entrée en formation qui sont précisées dans chaque arrêté de spécialité, et donc identiques d'un organisme à un autre, **les tests de sélection spécifiques sont conçus et organisés par l'organisme de formation** selon les exigences recherchées, par Esciencia, chez les candidats et afin de pouvoir les départager.

Ces tests sont différents d'un organisme à un autre, tant dans la difficulté que dans la nature des épreuves.

Pour ne défavoriser aucun candidat, chez Esciencia, le détail du protocole de ces tests sera remis, le jour des épreuves, aux personnes qui auront réussi leurs tests des exigences préalables et dont le dossier aura été retenu pour les tests de sélection.

## POSITIONNEMENT

PREPAREZ VOS JUSTIFICATIFS  
D'ALLEGEMENT ET SOYEZ CONSCIENTS QUE  
SAUF EQUIVALENCE VOS DEVREZ PASSER  
LES EPREUVES

Comme l'exigent les textes ministériels, ESCIENCIA propose aux apprenants d'évaluer leurs acquis ou leur expérience dans le domaine des activités de la remise en forme afin de faire valoir d'éventuels allègements de formation.

Cette évaluation a lieu une fois que le candidat a réussi les sélections (EPEF + tests spécifiques) et a été admis à entrer en formation.

L'apprenant doit suivre un « positionnement ». Celui-ci est donc la **première phase de formation**. Il a pour objectif de permettre l'analyse de la situation du stagiaire en regard des compétences attendues en fin de formation.

Le positionnement permet aussi de repérer les candidats susceptibles de relever d'une procédure de validation des acquis d'expérience (VAE).

À l'issue de la période de positionnement, un **Parcours Individuel de Formation** (PIF) sera proposé au stagiaire lors d'un entretien de validation.

La page du dossier d'inscription vous permet de proposer votre demande d'allègement sur les différentes UC.

Une fois validé, le P.I.F permet au stagiaire de solliciter les aides à la formation puisqu'il précise le nombre exact d'heures de formation que la personne devra réaliser pour valider le diplôme.

Un document contractuel signé par les deux parties (organisme et stagiaire) valide les allègements éventuels et l'obligation de se présenter, malgré tout, aux épreuves certificatives.

Un **livret de formation** (d'une durée de validité de **trois ans**) est ensuite délivré, préalablement au début des cours de formation, par le directeur régional de la jeunesse, des sports et des loisirs au vu des résultats du positionnement. C'est dans ce livret que seront consignés les différents documents attestant de la réussite aux différentes épreuves certificatives de la formation.

## FORMATION EN CENTRE

Une fois le franchissement de toutes les étapes précédentes, effectué, et les différentes épreuves obtenues, avec succès, le temps de formation peut enfin commencer.

Vous êtes passé(e)s du statut de candidat à celui d'apprenant (nom savant pour le statut d'élève😊)

Des différences légères existent entre nos deux formations, reportez vous aux dossiers spécifiques de chaque région, pour ne pas vous tromper, mais le déroulement chronologique est semblable.

Les étapes principales (reportez vous au guide de présentation pour plus de détails sur les dates) sont, dans les grandes lignes:

### **LES EXIGENCES PREALABLES A LA MISE EN SITUATION PEDAGOGIQUE (EPSMSP)**

Durant le premier mois de formation, il n'y a pas de stage. Les contenus de cours sont centrés sur les bases du métier, avec pour but de vérifier (via une première épreuve) chez les apprenants la possession des aptitudes minimales requises pour être placé en entreprise (connaissances des règles d'hygiène et de sécurité du pratiquant, par exemple)

### **LA FORMATION EN ALTERNANCE**

Toute la formation se déroulera entre votre lieu de stage et le centre de formation. Le tuteur devra participer en mentionnant vos évolutions, dans un cahier de suivi, que les formateurs pourront vérifier en centre. Progressivement, les cours vous permettront de mettre en application directe, lors de votre présence en stage, les compétences acquises en centre.

### **LES EPREUVES**

D'abord formatives pour vérifier l'acquisition en cours des compétences puis certificatives pour les valider, les épreuves vous sont dévoilées dès le début de formation. Pas de pièges ou de contrôles surprises avec des notes, simplement des cases Oui ou Non pour chaque compétence. Deux des épreuves se déroulent sur votre lieu de stage, pour être au plus proche de la réalité.

### **LES RATTRAPAGES**

Et si jamais cela n'avait pas suffi pour chaque épreuve, une possibilité de rattrapage existe, un mois après, afin de vous redonner une possibilité supplémentaire (facile, non ?)

### **LA DELIVRANCE DU DIPLOME**

Le diplôme est délivré par la DRDJS après réception et vérification du résultat des épreuves passées par le candidat.

**...BIENVENUE DANS LA PROFESSION !**